



Votre partenaire formation santé et sécurité depuis 1995

PROGRAMME MAC S.S.T.

Formation de Maintien et Actualisation des Compétences des Sauveteurs Secouristes du Travail

Public visé

- Personnes devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail.

Prérequis

- Être titulaire du certificat SST.
- Utilisation usuelle de la langue française.

Cadre réglementaire de l'action de formation

- Articles L4121-1 à L4121-3, L4141-2, R4141-3, R4141-13, R4141-17 à R4141-20 et R4224-14 à R4224-16 du code du travail.
- Guide de référence INRS V5.01/2024.

Durée de l'action

- 7 heures en présentiel.
- Il convient d'ajouter, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession (à définir par le médecin du travail).

Périodicité

- Le maintien de la validité du certificat SST est conditionné par le suivi d'un nouveau stage de MAC SST dans les 24 mois, ainsi qu'à une nouvelle réussite aux épreuves certificatives.

Nombre de participants par groupe

- Min : 4 stagiaires – Max : 10 stagiaires.

Codes de la formation

- Sauvetage Secourisme du Travail.
- NSF 344 – Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité).

Contenu théorique :

- Module 1 - Intervenir face à une situation d'accident du travail :
- Protéger de façon adaptée.
 - Examiner la victime.
 - Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime.
 - Secourir la victime de manière appropriée.

- Module 2 - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Contenu pratique

- Mise en situation d'intervention , étude de cas.

Sanction de l'action

- Fiche d'évaluation certificative de l'INRS.
- Certificat d'acteur SST, en cas de réussite à l'épreuve finale.

Objectif pédagogique général

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et de mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail.



Votre partenaire formation santé et sécurité depuis 1995

Moyens d'encadrement

- Organisme de formation déclaré à la DRIEETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.
- Organisme titulaire du certificat QUALIOPI réglementairement exigé pour les développeurs de compétences.
- Formation en présence physique uniquement.

Moyens et méthodes pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

- Formateurs titulaires du certificat « Formateur SST » en cours de validité.
- Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices.

Modalités d'évaluation individuelle des acquis

- Evaluation formative théorique et pratique.
- Deux évaluations certificatives selon la grille certificative de l'INRS
- A l'issue de la formation, le formateur formule un avis écrit quant aux capacités acquises de l'apprenant.

Analyse des besoins des bénéficiaires

• Les sujets développés lors de la formation à la prévention des risques professionnels rendent le sauveteur secouriste du travail plus conscient des causes de l'accident, plus motivé à adopter un comportement préventif. Il contribue ainsi à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et pourra, le cas échéant, apporter son concours à la rédaction du document unique concernant l'évaluation des risques, mais également faire

remonter les informations nécessaires à son actualisation.

Moyens techniques mis à disposition

- Pour les apports théoriques : salle de formation (30 m² minimum), tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques : mannequins permettant la réanimation cardio-pulmonaire, plan d'intervention magnétique, défibrillateur d' entraînement et outils permettant la réalisation de cas concrets selon des scénarios définis.

Sécurité et hygiène

- Les consignes sont expliquées dès l'entrée en formation.
- Les formateurs s'assurent que les stagiaires ont compris et respectent les consignes.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec l'organisme de formation EFIP afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et de mise en place de la formation (interprète, accès PMR, etc.)

www.agefiph.fr

Qualité de la prestation

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Modalités et délais d'accès

Convention de formation pour donner suite à l'étude du projet.

Délai avant réalisation : 1 mois.

Tarif

Sur devis, nous consulter. formation@efip.fr